

Introduction

Albert Kéchichian

Les gouvernants de la III^e République, voire de la IV^e, ont souvent été accusés d'incompétence en matière économique. Selon Alfred Sauvy et quelques figures de la haute fonction publique, ministres et parlementaires n'auraient eu pour seul souci que d'assurer leur réélection par des mesures démagogiques aux effets funestes sur la croissance. L'emprise de l'orthodoxie libérale aurait été si hégémonique qu'elle aurait confiné leur horizon politique aux seules mesures de déflation, visant l'équilibre budgétaire par l'austérité fiscale au risque de la récession économique. Le principal grief n'est pas tant d'avoir mal maîtrisé les outils de la stimulation fiscale ou réglementaire, encore rudimentaires, que d'avoir récusé pour l'État tout rôle d'incitation ou d'investissement. L'immobilisme économique aurait été le prix de la stabilité sociale. Mais pourquoi les conceptions et les décisions des gouvernants devraient-elles refléter la théorie économique à la mode (vulgate keynésienne puis dogme néo-libéral) ? La légitimité de l'analyse économique, comme démarche scientifique, repose sur la faculté d'abstraire de leur contexte les mécanismes de la production et de la distribution, sacrifiant toute causalité extérieure (sociologique, institutionnelle ou intellectuelle). La rationalité du questionnement présupposerait la rationalité du comportement : l'*homo œconomicus*. Or la société française de la III^e République était-elle fondamentalement soudée par l'idéal de l'enrichissement, au risque du « machinisme » et du « gigantisme » ? La voie américaine vers la modernité est souvent présentée comme futur obligatoire pour les autres nations moins avancées dans le processus d'égalisation des choses et des êtres à l'étalon de la seule marchandise. La bourgeoisie française serait ainsi archaïque, car plus rentière qu'entrepreneuriale. Elle aurait été infidèle à sa mission historique, car elle serait restée prisonnière de l'éthique aristocratique du statut. L'État en France aurait été incapable d'instituer un cadre légal et intellectuel stimulant la prise de risque et enclenchant le cercle vertueux de la « destruction créatrice » propre à la dynamique capitaliste.

Les recherches historiques ont pourtant écorné la légende noire d'une société française malthusienne qui aurait détourné les entrepreneurs des investissements productifs comme de la rationalisation de la production. Toutefois le pacte social républicain semble avoir reposé sur une préférence collective pour l'autonomie plutôt que pour la richesse. La III^e République était fondée sur cet idéal de l'émancipation individuelle, au risque, par ce culte du petit, de perpétuer l'obsolescence d'entreprises artisanales n'ayant pas atteint la masse critique indispensable pour rentabiliser les investissements productifs et résister à la concurrence étrangère. La Révolution industrielle faisait encore peur, par la désagrégation sociale qu'elle risquait d'entraîner. De la Révolution de 1789 au Second Empire, la société française a été si

traumatisée par des bouleversements institutionnels et financiers qu'elle était tentée de préférer la stabilité et le consensus au volontarisme modernisateur. Cette France de petits paysans propriétaires, petits artisans et petits boutiquiers était propice aux connivences originelles entre républicains de gouvernement et modérés ralliés. En témoignage, au cours des années 1920, l'impératif d'honorer la signature de l'État à l'endroit de ses créanciers, ces particuliers ayant souscrit aux bons de la Défense nationale comme aux bons du Trésor. Comment justifier une consolidation forcée de la dette flottante, ce qui diminuerait la valeur de la créance ou du moins en retarderait le recouvrement, alors que l'épargne est valorisée comme gage du mérite individuel et garantie du progrès social ? Si une majorité écrasante de citoyens comme d'élus a récusé toute dévaluation du franc, ce n'est pas fondamentalement par ignorance des relatives marges de manœuvre qu'elle autorise en laissant miroiter de provisoires gains de compétitivité à l'exportation. Une dépréciation volontaire de l'étalon de valeur aurait été l'indice d'une rupture du pacte social républicain fondé sur la confiance dans la valeur en pouvoir d'achat des signes monétaires épargnés. Gouvernants et hauts fonctionnaires ne se sont convertis à une mission modernisatrice qu'après 1948, pour s'adapter aux conditions mises par les États-Unis d'Amérique à financer, dans un cadre européen, la reconstruction des pays dévastés par la Deuxième Guerre mondiale.

En démocratie libérale, un responsable public ne peut se permettre d'ignorer les aspirations diffuses dans l'opinion publique, qu'un dictateur pourrait étouffer et qu'un homme providentiel pourrait retourner par son charisme. Pour qu'une décision soit socialement acceptée, encore faut-il qu'elle entre en communion avec ces conceptions communes, ces cristallisations d'expériences idéalisées. Les techniciens font-ils nécessairement des gouvernants plus efficaces ? Le savoir scientifique ne saurait suppléer à cet équilibre d'audace et de prudence qui fait l'efficacité du discernement politique. La croyance en l'inéluctabilité de lois économiques a bien souvent entravé toute appréciation pragmatique des rapports de forces comme des marges de manœuvre. La lenteur de la délibération parlementaire fut-elle nécessairement un handicap, ou parfois un atout ? Certes, nombre de questions délicates ont vu leur solution repoussée, car s'imposait l'impératif de confectionner une majorité circonstancielle par des argumentations conciliantes. Mais, pour éviter les crispations protestataires, ne fallait-il pas en passer par cette concertation préalable entre familles politiques, représentantes autant qu'interprètes des aspirations tacites balbutiées par le suffrage universel ? L'action publique en économie n'avait quelque chance de s'infiltrer dans le corps social que si elle pouvait se prévaloir d'un consensus fondé sur la conciliation entre les forces politiques délimitant l'arc-en-ciel constitutionnel. Sous la V^e République, l'organe délibératif semble dessaisi de la force gouvernante par les cabinets ministériels ou présidentiels. L'historien doit donc faire un réel effort de dépaysement, pour retrouver les codes et les règles d'un temps où le bien public était élaboré par l'éloquence et non imposé au nom de la compétence. Comment et pourquoi le tribunal de la Raison s'est-il fait atelier de la gestion ?